

du Thouet ; le parc de Louin y est perçu de façon partielle, à l'arrière du coteau ouest de la vallée et de la trame boisée.

Les photomontages n°25, 27 et 31 illustrent les vues depuis le coteau ouest de la vallée du Thouet (c'est-à-dire depuis le coteau le plus proche du projet). Les éoliennes sont visibles dans des vues semi-éloignées, plus ou moins filtrées par la végétation.

Les photomontages n°30, 32 et 37 montrent quant à eux la visibilité du parc depuis le coteau est de la vallée du Thouet. Le parc apparaît à l'arrière du bombement du coteau ouest qu'il souligne, de manière plus nette à mesure que l'observateur se rapproche du rebord de coteau. Avec plus de recul à la vallée, les éoliennes sont perçues à l'horizon, lorsqu'il n'y a pas de masque visuel (bâti, végétation...), simultanément à la vallée (cf. photomontages n°46 et 49).

Dans l'ensemble, l'implantation apparaît lisible depuis cette unité paysagère. Les éoliennes s'alignent parallèlement à l'axe de la vallée permettant une lecture facilitée du parc. On ne note de plus pas d'effet de surplomb sur cette vallée. Des effets cumulés et cumulatifs sont à relever, avec des covisibilités indirectes avec les autres parcs localisés de l'autre côté de la vallée.

Le projet de Louin est donc visible depuis les coteaux de la vallée du Thouet, et de manière extrêmement ponctuelle depuis le fond de la vallée. **Néanmoins, son implantation est parfaitement lisible justifiant un impact modéré.**

**Impact du projet sur cette unité paysagère : MODÉRÉ**

## I.4.2. LES EFFETS DU PROJET SUR LES LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

### I.4.2.1. LES EFFETS DU PROJET SUR TESSONNIERE

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°15 et 17*

Pour rappel, l'état initial paysager et patrimonial a identifié le bourg de Tessonnière comme un lieu de vie et d'habitat présentant une sensibilité forte vis-à-vis de l'implantation potentielle d'éoliennes au sein de la zone de projet. Cette sensibilité dépend principalement des ouvertures visuelles en direction du projet depuis les entrées et sorties du village.

Le photomontage n°15, situé en sortie ouest du bourg, montre que la trame arborée filtre en grande partie le parc projeté. Seule E1 est bien discernable, ainsi que les pales d'E2. Cela n'empêche toutefois pas l'ensemble d'être visuellement prégnant puisqu'il est perceptible dans des vues proches.

Le photomontage n°17, positionné au niveau de l'entrée est de Tessonnière, permet d'observer que les aérogénérateurs ne sont pas visibles dans leur totalité et sont tronqués par la végétation ornementale et bocagère. E1 est particulièrement visible, mais l'échelle du paysage n'est pas fondamentalement remise en cause par ce nouveau motif, les éléments présents au premier et au moyen plan étant de taille apparente plus élevée ou équivalente. Bien que les éoliennes se superposent, l'ensemble est lisible et l'on devine une implantation en ligne.

Globalement, les éoliennes sont visibles dans des vues proches mais ne sont perceptibles que depuis les entrées et sorties de bourg. La trame bâtie est de hauteur suffisante pour masquer les aérogénérateurs depuis le centre du bourg et les divers masques végétaux présents (boisement, haies bocagères et végétation de jardin) filtrent les perceptions depuis le reste du village.

Les éoliennes marquent donc ponctuellement le paysage depuis ce lieu de vie et d'habitat, sans pour autant modifier les rapports d'échelle ou s'imposer continuellement au regard. **Cela amène à conclure que le projet aura un impact paysager modéré sur le bourg de Tessonnière.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : MODÉRÉ**

### I.4.2.2. LES EFFETS DU PROJET SUR ENJOURAN

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°18 et 19*

Pour rappel, la sensibilité du bourg d'Enjouan est évaluée comme forte dans l'état initial paysager, notamment du fait de sa position topographique haute favorisant des vues vers le projet depuis le nord et la périphérie ouest du lieu de vie, ainsi que des potentiels effets cumulatifs avec le parc en exploitation de Maisontiers-Tessonnière.

Depuis la périphérie sud-ouest du bourg d'Enjouan (cf. photomontage n°18), le parc projeté est clairement visible, encadré par des habitations. Les éoliennes sont prégnantes dans le paysage bien que leur moitié inférieure soit masquée par la végétation. En périphérie nord du village, les aérogénérateurs du projet marquent également l'horizon comme le montre le photomontage n°19. Ici aussi, la végétation filtre partiellement les vues.

Ces deux photomontages témoignent tous deux d'une bonne lisibilité de l'implantation, les éoliennes s'alignant parfaitement tout en créant une belle perspective. En descendant vers la vallée de la Cendronne qui se situe au sud du village, la prégnance visuelle du projet décroît du fait d'une trame bâtie dense et de la topographie.

Des effets cumulatifs avec le parc en exploitation de Maisontiers-Tessonnière sont observables. Ce dernier est visible dans des vues proches et prégnantes. Il ne se superpose pas avec le projet ce qui étire le motif éolien mais a pour avantage de ne pas jouer sur la lisibilité du projet. Notons également la présence du parc en instruction de

Maisontiers 2 qui vient en appui du parc de Maisontiers-Tessonnière sans non plus avoir d'effet sur la lisibilité du projet de Louin.

**L'impact est considéré comme fort car ces photomontages montrent que le projet sera visible depuis de nombreux points du village. De plus, celui-ci vient s'ajouter à un parc éolien déjà implanté à proximité immédiate d'Enjouran.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : FORT**

### 1.4.2.3. LES EFFETS DU PROJET SUR MAISONTIERS

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°21 et 26*

Le bourg de Maisontiers ressort comme fortement sensible dans l'état initial. De nombreuses zones de visibilité potentielle sont, en effet, identifiées sur l'ensemble du village.

Le photomontage n°19 illustre l'insertion paysagère du projet depuis le centre du bourg. Seuls les bouts de pales des quatre éoliennes sont visibles du fait d'une trame bocagère très dense sur ce secteur. La covisibilité indirecte avec l'église se dessinant à droite du panorama (édifice non protégé) est donc très peu significative. Le photomontage n°21 situé au niveau de l'entrée ouest de Maisontiers montre que le projet se place frontalement à l'observateur, dans l'axe de la route. La base des quatre éoliennes est masquée par la végétation. La lecture de l'implantation des éoliennes depuis ces points de vue est optimale, les éoliennes s'alignant sur l'horizon de manière homogène.

Des zones de non-visibilité existent au niveau de l'église et du château de Maisontiers où la trame arborée est trop dense pour laisser percevoir le parc projeté.

**La perception ponctuelle du parc depuis le secteur ouest du village induit un impact modéré.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : MODÉRÉ**

### 1.4.2.4. LES EFFETS DU PROJET SUR LA GUICHARDIÈRE

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°20 et 22*

Pour rappel, l'état initial paysager et patrimonial a identifié le bourg de la Guichardièrre comme un lieu de vie et d'habitat présentant une sensibilité forte vis-à-vis de l'implantation potentielle d'éoliennes au sein de la zone de projet, notamment du fait de son orientation générale privilégiant les vues en direction du projet, notamment depuis sa périphérie ouest.

Le photomontage n°20, situé en périphérie ouest de la Guichardièrre, permet de constater que les quatre aérogénérateurs sont visibles dans leur intégralité depuis ce point. De même, les éoliennes sont toutes visibles dans la continuité de la silhouette de bourg depuis son entrée est via la RD27 (photomontage n°22). La végétation filtre ici une partie des mâts des machines.

Ces deux simulations visuelles montrent une excellente lisibilité du projet. Les éoliennes forment une belle ligne, amenant un effet de perspective intéressant. Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière ainsi que son projet d'extension se placent dans la continuité du parc étudié. Toutefois, étant plus éloignées, les éoliennes sont presque entièrement masquées par la végétation et ne laissent percevoir que des bouts de pales. Ainsi, on ne note pas d'effets cumulés ou cumulatifs significatifs.

**L'ensemble formé est harmonieux et homogène depuis ce point de vue. De ce fait, même si les éoliennes apparaissent dans des vues proches, cette analyse amène à conclure sur un impact paysager modéré.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : MODÉRÉ**

### 1.4.2.5. LES EFFETS DU PROJET SUR LA MAUCARRIÈRE

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°24 et 29*

L'état initial a identifié le bourg de la Maucarièrre comme fortement sensible du fait que ce village-rue se place globalement dans l'axe de la zone de projet.

Le photomontage n°24 montre que le projet est largement visible depuis le sud du village. Les quatre éoliennes qui composent le projet marquent le paysage de leur hauteur et surplombent la vallée de la Cendronne, questionnant ainsi les rapports d'échelle. La lisibilité de l'implantation n'est pas optimale depuis ce point puisque deux machines se superposent ce qui tend à brouiller le motif.

Depuis le nord du village (photomontage n°29), les éoliennes se dessinent à l'arrière de la trame bâtie dans l'axe de la rue principale. Deux d'entre elles sont entièrement camouflées par le bâti et la végétation depuis ce point précis mais depuis le reste de la rue, elles seront seulement filtrées.

**De nombreux points de visibilité du projet existent donc au sein de ce bourg, notamment au sud où les vues sont les plus prégnantes avec une modification de l'échelle et des ambiances. Ainsi, un impact fort est attribué à la Maucarrière.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : FORT**

#### 1.4.2.6. LES EFFETS DU PROJET SUR SAINT-LOUP-SUR-THOUE

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°30 et 32*

L'état initial a identifié le bourg de Saint-Loup-sur-Thouet comme modérément sensible du fait d'ouvertures visuelles en direction de la zone de projet depuis les quartiers positionnés sur les rebords du coteau est de la vallée du Thouet.

Le photomontage n°30 et 32 montrent que le projet est clairement visible depuis ces quartiers situés en surplomb du Thouet. Les éoliennes apparaissent à l'arrière du coteau opposé de la vallée, qu'elles soulignent. La lisibilité est très bonne, les éoliennes s'alignant de manière régulière (homogénéité des altitudes sommitales et des interdistances apparentes) tout en respectant l'échelle du paysage et de la vallée. On ne note aucun effet de surplomb sur celle-ci. Plus on remonte vers le plateau (photomontage n°30), moins les éoliennes sont masquées par le relief et la végétation. Cela ne les rend pas plus prégnantes pour autant.

Une large zone de non-visibilité existe au niveau du vieux centre de Saint-Loup-sur-Thouet. En effet, la trame bâtie dense et le coteau ouest du Thouet empêchent le regard de porter loin.

Les pales des éoliennes de Maisontiers-Tessonnière pointent dans le lointain de la trame arborée et marquent très peu la vue. Le parc en projet de Bousais apparaît également sur le photomontage n°30 et forme une entité bien distincte du projet ici étudié (plan plus éloigné et ensemble bien groupé).

**Les éoliennes projetées sont donc bien visibles depuis les habitations installées sur le coteau est du Thouet mais l'implantation est lisible et harmonieuse. L'impact du projet sur Saint-Loup-sur-Thouet est donc jugé modéré.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : MODÉRÉ**

#### 1.4.2.7. LES EFFETS DU PROJET SUR LOUIN

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°27 et 31*

Pour rappel, le bourg de Louin est identifié dans l'état initial comme modérément sensible à l'implantation d'éoliennes au sein de la zone de projet. Cette sensibilité lui est attribuée du fait de sa position topographique en point haut, privilégiant les vues profondes en direction du projet.

Le photomontage n°27 illustre la visibilité du parc projeté depuis la sortie nord-ouest du village. Les éoliennes se dessinent sur l'horizon, à l'arrière d'un cordon boisé qui masque leur base. Aucune rupture d'échelle n'est à noter. Depuis la partie nord du village, les éoliennes sont également bien visibles à l'arrière de la silhouette du village (voir photomontage n°31). Si elles ne surplombent pas les bâtisses, on constate toutefois un effet d'écrasement sur la vallée de la Garotte en contrebas. Globalement, la lisibilité du motif est excellente. Les aérogénérateurs forment une ligne régulière, en accord avec les lignes de force du paysage.

Des espaces de non-visibilité sont également relevés, au niveau des parties les plus basses du village ou topographie, végétation et bâti masquent le projet.

Le parc exploité de Maisontiers-Tessonnière est aussi visible depuis ces points ainsi que les projets de Maisontiers 2 et de Bousais, mais aucun effet cumulatif ou cumulé significatif n'est relevé, ces parcs étant visibles au loin.

**Des secteurs de visibilité sont relevés au niveau des zones hautes du village ce qui induit un impact modéré.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : MODÉRÉ**

#### 1.4.2.8. LES EFFETS DU PROJET SUR BARROUX

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°35*

Dans le cadre de l'état initial, le bourg de Barroux est identifié comme modérément sensible à l'implantation d'éoliennes au sein de la zone de projet. Son point de sensibilité principal se situe en sortie de bourg, sur la RD725.

Le photomontage n°35, positionné en sortie sud du village, permet d'évaluer l'impact du projet sur cette frange sensible du village. Depuis ce point, les éoliennes du projet apparaissent à l'arrière de boisements qui camouflent la moitié inférieure des machines. La lisibilité du motif n'est ici pas optimale puisque les éoliennes se superposent ce qui rend l'implantation plus difficile à déchiffrer. On ne relève pas de rupture d'échelle, la taille apparente des éoliennes étant équivalente ou inférieure à celle des éléments du premier et du moyen plan.

Le parc d'Airvault-Glenay est quant à lui largement visible depuis ce village. De même, on perçoit une partie du parc de Maisontiers-Tessonnière. Ces effets cumulatifs n'ont cependant pas un impact important sur le paysage ; des espaces de respiration suffisants séparent les différentes entités, et le projet ainsi que les éoliennes de Maisontiers-Tessonnière ne sont que partiellement visibles dans des plans relativement éloignés.

**Les vues sur le projet se concentrent au niveau de la frange sud de Barroux et sont ponctuelles du fait de la présence d'une trame boisée importante justifiant un impact global faible.**

Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : **FAIBLE**

#### I.4.2.9. LES EFFETS DU PROJET SUR CREMILLE

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°38*

En surplomb de la vallée du Thouet, le village de Crémille est identifié comme modérément sensible dans l'état initial. Les points de sensibilité se concentrent exclusivement sur les rebords est du coteau qui se tournent directement vers le projet.

Le photomontage n°38 illustre les perceptions depuis ce coteau orienté. La trame arborée filtre fortement les perceptions. Toutefois, les habitations ceinturées d'une végétation moins dense bénéficieront de vues plus franches vers le projet. Depuis ces points, les éoliennes forment un alignement régulier et harmonieux mais impliquent un effet de surplomb sur la vallée du Thouet. **Ces vues étant ponctuelles, l'impact sur l'ensemble du village est considéré comme étant faible à modéré.**

Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : **FAIBLE à MODÉRÉ**

#### I.4.2.10. LES EFFETS DU PROJET SUR L'HOPITEAU

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°42*

Dans l'état initial, une sensibilité potentielle modérée est attribuée au bourg de l'Hôpiteau. En effet, sa périphérie est visuellement exposée au projet puisqu'elle se place en situation topographique haute.

Le photomontage n°42 illustre les effets du projet sur cette frange urbaine. Ainsi, on peut voir que le parc éolien projeté apparaît bel et bien dans son intégralité (les quatre éoliennes qui le composent sont visibles). Leur partie inférieure est masquée par la topographie et la végétation mais les éoliennes restent tout de même bien perceptibles. Même si les aérogénérateurs sont visuellement prégnants depuis ce point de vue, on ne note pas de rupture d'échelle marquante. L'implantation du parc en ligne s'appréhende bien depuis ce secteur. Cependant, la superposition du projet avec le parc éolien en exploitation de Maisontiers-Tessonnière et avec son projet d'extension tend à brouiller le motif. Ainsi, l'ensemble global n'est pas aisément déchiffrable.

**Ce type de vue ouverte sur le projet ne se localise que sur la frange est du village. Le centre-bourg et la périphérie ouest sont des zones de non-visibilité du projet. Cela amène donc à conclure sur un impact global modéré.**

Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : **MODÉRÉ**

#### I.4.2.11. LES EFFETS DU PROJET SUR AIRVAULT

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°41, 45, 46 et 49*

Pour rappel, la ville d'Airvault est identifiée dans l'état initial comme modérément sensible. Plusieurs zones de sensibilité ressortent : les quartiers pavillonnaires à la trame bâtie lâche situés au nord et au sud de la ville en situation topographique haute, et l'entrée nord-est de l'unité urbaine via la RD46.

Le photomontage n°41, situé dans les quartiers pavillonnaires du sud de la ville, laisse voir un alignement d'éoliennes régulier, soulignant le coteau est de la vallée du Thouet. Elles se placent latéralement à la route et frontalement aux habitations. Seul leur rotor est visible, le relief masquant la partie inférieure des machines.

Depuis la frange nord d'Airvault qui correspond à un secteur en position topographique haute, les éoliennes sont largement visibles (voir photomontage n°46). Elles se dessinent à l'horizon et forment ici aussi un alignement homogène. On relève une covisibilité indirecte avec le clocher de l'église Saint-Pierre (édifice protégé).

En arrivant à Airvault via la RD46 au nord-est de l'unité urbaine (voir photomontage n°49), les éoliennes du projet sont également toutes les quatre visibles à l'arrière de la silhouette du bourg. Elles sont ponctuellement tronquées par la végétation mais restent tout de même bien perceptibles.

Depuis les secteurs de visibilité représentés par les photomontages n°41, 46 et 49, l'implantation du projet est toujours bien lisible et l'ensemble formé est harmonieux. Les aérogénérateurs soulignent l'horizon et s'appuient sur des lignes de force topographiques, s'intégrant parfaitement dans le paysage. On ne note de plus pas d'effet de surplomb ou d'écrasement.

Des zones de non-visibilité, nombreuses et étendues, existent également à Airvault. Le centre-ville, situé en point bas et au bâti resserré, ne présente pas d'ouverture visuelle vers le projet. Topographie et trame urbaine occultent totalement le parc. Il faut se placer en point haut, comme sur la terrasse du château d'Airvault (voir photomontage n°45), pour apercevoir ponctuellement les machines à l'horizon.

Depuis les points les plus hauts de la ville d'Airvault, le parc en exploitation de Maisontiers-Tessonnière est également visible (voir photomontages n°46 et 49). Il se place dans un plan plus éloigné et ne se superpose pas avec le projet, permettant une bonne lecture de l'ensemble du motif. Depuis l'entrée nord-ouest (voir photomontage n°49), on aperçoit aussi le parc d'Airvault-Glénay dans des vues relativement proches. Enfin, les projets de Maisontiers 2 et de Boussais apparaissent aussi ponctuellement depuis ce point. Le projet vient donc s'intégrer dans un contexte éolien déjà existant et en évolution, sans toutefois créer de saturation visuelle ou d'effet de brouillage.

**Cette analyse permet de conclure à un impact faible à modéré car de nombreuses zones de non-visibilité existent mais ces photomontages montrent aussi que le projet sera visible depuis les secteurs en position topographique haute. De plus, celui-ci vient s'ajouter à un contexte éolien tendant à se densifier encore d'avantage.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : FAIBLE à MODÉRÉ**

#### I.4.2.12. LES EFFETS DU PROJET SUR REPEROUX

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°44*

L'état initial indique que depuis les sorties sud du bourg de Repéroux, des vues sont potentiellement possibles vers le projet. De ce fait, une sensibilité modérée lui est attribuée.

Le photomontage n°44 situé au niveau de la sortie sud-ouest permet de vérifier cela. On voit effectivement que le projet est visible entièrement dans des proportions correctes, ne remettant pas en cause l'échelle du paysage. Le

motif formé est un peu flou du fait de la superposition des éoliennes. Cela a en revanche pour avantage de réduire l'emprise visuelle horizontale du projet.

À droite du panorama les éoliennes du parc sont visibles dans des vues proches et prégnantes en exploitation d'Airvault-Glénay. Derrière s'étendent les aérogénérateurs de Maisontiers-Tessonnière et les projets de Maisontiers 2 et de Boussais dans des plans plus lointains (équivalent à celui dans lequel se trouve le projet). Le projet vient donc densifier visuellement un contexte éolien déjà présent dans ce secteur et qui tend à se densifier encore.

**Ce photomontage illustre donc que le projet à un impact sur la périphérie sud de Repéroux qui est directement orientée vers le projet. Cela amène à conclure à un niveau d'impact modéré pour ce bourg.**

**Impact du projet sur ce lieu de vie et d'habitat : MODÉRÉ**

#### I.4.2.13. LES EFFETS DU PROJET SUR LES HAMEAUX PROCHES

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée à forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat : n°01 à 14 et 16*

Pour rappel, l'état initial paysager et patrimonial a caractérisé les hameaux proches comme des entités présentant une sensibilité forte ou modérée. À l'aide des simulations visuelles et de leur analyse suivant plusieurs critères (proximité, situation topographique, environnement...), les impacts du projet vis-à-vis de ces lieux d'habitation sont évalués.

Les éoliennes sont visibles depuis tous les hameaux comme en témoigne la Carte 232 : *La visibilité théorique des éoliennes à l'échelle de l'aire d'étude immédiate* (page 607). Les différentes simulations visuelles effectuées pour l'analyse des visibilités depuis les hameaux montrent que le parc projeté apparaît souvent filtré par la végétation bocagère qui occulte une partie d'une ou plusieurs éoliennes (voir par exemple le photomontage n°05 où E1 est masqué par une haie et où E2, E3 et E4 sont partiellement filtrées ou encore les photomontages n°12 et 16 où toutes les éoliennes sont en grande partie masquées par le bocage). Lorsque la trame bocagère se relâche, les vues vers le parc s'ouvrent davantage et celui-ci apparaît alors sur des vues franches (voir photomontages n°02, 03 et 04 par exemple).

De ce fait, malgré la présence d'une trame bocagère dans l'ensemble bien préservée au niveau de la zone de projet, le parc éolien projeté reste visuellement prégnant. Le projet vient renforcer un motif déjà présent avec le parc de Maisontiers-Tessonnière et apporte un certain contraste dans le paysage, à la fois par leur échelle mais aussi par leur vocabulaire industriel et technologique.

Dans l'ensemble, l'implantation en une ligne est parfaitement lisible depuis ces lieux de vie. Elle se distingue aisément et forme un ensemble homogène et équilibré.

Du fait de la configuration du parc projeté, l'emprise visuelle horizontale occupée par les éoliennes dépend beaucoup de l'axe de perception. L'angle horizontal occupé par le parc est le plus élevé depuis les secteurs est et ouest, les éoliennes prenant place les unes à la suite des autres en une ligne, sans qu'aucune machine ne se superpose à une autre (voir les photomontages n°02, 03, 05, 09, 10, 14 et 16). Au contraire, depuis le nord et le sud du projet, celui-ci occupe un angle plus réduit les éoliennes se plaçant toutes dans un même axe (cf. photomontages n°01, 04, 06, 07, 08, 12 et 13). Cela induit parfois une superposition des aérogénérateurs mais l'implantation en une ligne unique se dessine tout de même bien et est facilement appréhendable (cf. photomontages n°08, 12 et 13 par exemple).

Les effets de contraste d'échelle, la proximité du projet ou encore la qualité du masque visuel constitué par la trame bocagère jouent un rôle prépondérant dans l'attribution d'un niveau d'impact aux différents hameaux. Ainsi, le projet de Louin a un impact paysager :

- **Fort sur les hameaux du Coudray, la Salle Guibert, la Touche l'Abbé, Champeau, la Madouère et la Martinière ;**
- **Modéré sur les hameaux des Luneaux, la Nousillère, le Logis, Haut Sourches, Sourches, le Marais Bodin, les Burelières, les Gasses et les Frères.**

**Impact du projet sur ces lieux de vie et d'habitat : MODÉRÉ à FORT**

### I.4.3. LES EFFETS DU PROJET SUR LES AXES DE COMMUNICATION

#### I.4.3.1. LES EFFETS DU PROJET SUR LA RN149 (AXE MAJEUR)

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : ponctuellement modérée*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet axe de communication : n°50, 53 et 56*

La RN149 est identifiée dans l'état initial comme faiblement sensible pour une majorité de son tracé, hormis au niveau d'un court tronçon situé au plus proche de la zone de projet où la sensibilité est modérée. Celle-ci est due à un relâchement local de la trame bocagère permettant des vues plus longues.

Le photomontage n°50 permet de visualiser les effets du projet sur ce tronçon. Les haies bocagères se succèdent sur plusieurs plans et ne permettent pas de voir les éoliennes depuis cette portion de route.

En s'éloignant de la zone de projet, le parc n'est également pas visible du fait de l'éloignement et de la présence de masques visuels topographiques et végétaux (cf. photomontages n°53 et 56). **Ainsi, cela permet de conclure à un impact faible sur l'ensemble de cet axe routier.**

Impact du projet sur cet axe de communication majeur : **FAIBLE**

#### I.4.3.2. LES EFFETS DU PROJET SUR LA RD938 (AXE SECONDAIRE)

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée à forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet axe de communication : n°01, 13, 24, 39, 47, 52*

Dans l'état initial, cet axe routier est identifié comme modérément à fortement sensible au sein de l'aire d'étude rapprochée, et comme faiblement sensible au-delà de ce périmètre. Ces sensibilités au sein de l'aire d'étude rapprochée s'expliquent principalement par le fait que la RD938 traverse la zone de projet de part en part, permettant potentiellement des vues prégnantes vers le projet.

L'ensemble des photomontages réalisés sur cet axe montre que la trame bocagère joue un rôle récurrent de filtre visuel en masquant partiellement les éoliennes du projet sur la quasi-totalité du tracé. Il faut se positionner en point haut pour bénéficier d'une vue franche et dégagée sur le parc comme c'est le cas sur le photomontage n°24 situé en surplomb de la Cendronne au nord de l'aire d'étude immédiate (ce photomontage se situe sur l'axe longeant la RD938 et permet de donner une idée des filtres visuels en place le long de cet axe). Toutefois, ce type

de vues est ponctuel à l'échelle de la route, surtout si l'on tient compte de la vitesse à laquelle elle est empruntée (il s'agit pour rappel d'une trois voies). Avec suffisamment de recul, la trame bocagère suffit à masquer totalement les éoliennes projetées (cf. photomontage n°52 situé à un peu moins de 10 km de l'éolienne la plus proche).

Comme visible sur les photomontages n°13, 24, 39 et 47, la lisibilité du parc depuis cet axe n'est pas optimale celui-ci se plaçant parallèlement à l'axe. Ainsi, hormis à proximité immédiate du projet, les éoliennes se placent dans l'axe de la route et se superposent ce qui tend à brouiller le motif. Cependant, elles viennent en appui de la RD938 qui est un axe majeur, ce qui est en cohérence avec les lignes de force anthropiques du paysage.

Au sein de l'aire d'étude immédiate, le parc projeté se découvre très nettement malgré la présence d'un maillage bocager localement dense. Ces vues franches induisent un contraste d'échelle du fait des dimensions des machines. Les vues restent toutefois latérales ce qui atténue sensiblement l'impact visuel des éoliennes. Le photomontage n°01, situé à 850 m de l'éolienne la plus proche, illustre une de ces vues proches.

Le photomontage n°13, réalisé depuis une section plus éloignée du projet (1,3 km de l'éolienne la plus proche) témoigne de l'évolution de la perception visuelle d'une éolienne en fonction de l'éloignement à l'observateur. Ici, les éoliennes apparaissent par exemple plus petites que les arbres du premier plan. Avec encore plus de recul (voir les photomontages n°39 et 47), le projet est de plus en plus filtré par la végétation et les éoliennes sont de taille apparente faible ce qui atténue considérablement leur prégnance.

L'éloignement est ici le facteur principal jouant sur le niveau d'impact du parc mais cette analyse permet de voir qu'il dépend aussi des mouvements du relief et de la qualité du bocage. Ainsi, même si le projet est bien souvent filtré par la végétation, quelques fenêtres se dégagent et permettent des vues directes sur le projet. **Son impact sur la RD938 varie donc de faible pour les secteurs les plus éloignés, à fort pour le tronçon le plus proche.**

Impact du projet sur cet axe de communication majeur : **FAIBLE à FORT**

#### I.4.3.3. LES EFFETS DU PROJET SUR LA RD27 (AXE SECONDAIRE)

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée à forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet axe de communication : n°02, 04, 05, 20 et 22*

Cette route est identifiée comme modérément à fortement sensible dans l'état initial paysager pour la majorité de son tracé. Ceci s'explique par une trame bocagère relâchée et/ou de taille réduite ainsi que par la proximité de la zone de projet.

Les photomontages n°02, 04 et 05 permettent d'évaluer l'impact du projet sur les tronçons de la RD27 qui sont situés sur les portions à proximité immédiate du projet. Les machines sont visibles sur des vues proches et

prégnantes, bien que la végétation filtre parfois leur moitié inférieure comme c'est le cas sur les simulations visuelles n°02 et 05. Elles restent tout de même bien perceptibles, les haies étant basses sur ce secteur.

Parfois, la trame arbustive et arborée s'interrompt tout à fait laissant percevoir le parc dans sa totalité (cf. photomontage n°04).

De même, les abords dénudés de l'axe sur son secteur est (hors aire d'étude immédiate) permettent des vues dégagées sur les éoliennes projetées, dont seule la base est plus ou moins masquées par la végétation bocagère. Ceci est visible sur les photomontages n°20 et 22.

Sur l'ensemble de ces simulations visuelles, la lisibilité de l'implantation est optimale et l'alignement formé par les éoliennes se dessine nettement. Ainsi, même si le parc en projet est visible sur la majorité du tracé de la route et dans des vues proches ou très proches, l'impact des éoliennes sur la RD27 reste raisonnable du fait de cette bonne lisibilité. **Un impact modéré est donc attribué à cet axe routier.**

**Impact du projet sur cet axe de communication secondaire : MODÉRÉ**

#### I.4.3.4. LES EFFETS DU PROJET SUR LA RD46 (AXE SECONDAIRE)

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée à forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet axe de communication : n°12, 23, 28, 32, 41, 49 et 51*

Pour rappel, la sensibilité potentielle de cet axe évolue de faible à forte au sein de l'aire d'étude rapprochée d'après l'état initial paysager.

Dans l'ensemble, les paysages situés à l'ouest du Thouet et traversés par la RD46 sont caractérisés par un réseau de haie principalement arbustif laissant régulièrement le regard porter loin. En témoignent les photomontages n°12, 23 et 28 qui montrent des vues marquantes sur le parc, quoiqu'en partie filtrées par la végétation atténuant de ce fait sa prégnance.

Des zones de non-visibilité existent dans le creux des vallées où la topographie, et dans une moindre mesure la végétation et le bâti, masquent les aérogénérateurs du projet. Il faut se situer en point haut, sur le coteau est du Thouet, pour percevoir les éoliennes. Plus l'automobiliste est proche du rebord de coteau, plus les éoliennes sont visibles (voir les photomontages n°41 qui se situe à une altitude intermédiaire et n°32 qui se situe en point haut).

Enfin, lorsque l'automobiliste se trouve dans la plaine de Thouars, les éoliennes se dessinent à l'horizon dans le lointain et sont visibles longuement du fait du caractère très ouvert des paysages (cf. photomontages n° 49 et 51).

Hormis à proximité immédiate des éoliennes projetées (cf. photomontage n°13), l'implantation du parc est aisément appréhendable. Les éoliennes s'alignent et les interdistances paraissent homogènes.

L'ouverture des abords de la RD46, d'abord du fait d'un réseau de haies basses puis de l'ouverture des paysages en secteur de plaine, induisent des vues récurrente et prolongées sur le parc projeté. Toutefois, le projet est parfaitement lisible, atténuant son impact. **Ainsi, un impact global modéré est attribué à la RD46.**

**Impact du projet sur cet axe de communication secondaire : MODÉRÉ**

#### I.4.3.5. LES EFFETS DU PROJET SUR LA RD138 (AXE SECONDAIRE)

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : partiellement modérée*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet axe de communication : n°27 et 35*

Pour rappel, cet axe ressort comme étant modérément sensible à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, hormis au niveau de la portion située dans la vallée du Thouet qui est faiblement sensible.

Les photomontages n°27 et 35, positionnés sur les portions de route les plus sensibles, montrent que le projet est visible à l'arrière de la trame boisée sur des vues latérales. Les éoliennes ne sont pas entièrement visibles du fait de la présence de ce masque visuel végétal. Ainsi, plus on s'éloigne (cf. photomontage 35), plus le parc est occulté par les arbres. La lisibilité de l'implantation est variable depuis cet axe. Entre Barroux et la RD938, les éoliennes se superposent légèrement brouillant quelque peu le motif. Entre Barroux et Louin, l'alignement est plus lisible.

Depuis cet axe, le parc en exploitation de Maisontiers-Tessonnière est également brièvement visible (il se place dans un plan plus lointain et donc seuls quelques bouts de pales percent le cordon boisé).

**L'impact sur la RD138 est donc considéré comme modéré principalement du fait que les aérogénérateurs sont visibles en quasi-continu sur une portion important du tracé de la route (abords dénués de végétation).**

**Impact du projet sur cet axe de communication secondaire : MODÉRÉ**

#### I.4.3.6. LES EFFETS DU PROJET SUR LA RD725 (AXE SECONDAIRE)

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : partiellement modérée*

Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet axe de communication : n°35 et 36

Pour rappel, la section de cet axe connectant Boussais à Barroux ressort dans l'état initial comme modérément sensible à l'implantation d'éoliennes au sein de la zone de projet. Ce niveau de sensibilité tient de la relative ouverture des abords de cette portion routière.

Ceci se vérifie avec les photomontages n°35 et 36 où l'on voit le parc éolien projeté se dessiner latéralement à la route, dans des vues semi-éloignées. L'organisation du parc en ligne est plus ou moins lisible selon la position de l'automobiliste. Ainsi, l'ensemble est plus compréhensible sur le photomontage n°35 que sur le n°36 où les éoliennes se chevauchent. Globalement, l'emprise visuelle occupée par le motif éolien est plutôt réduite depuis cet axe du fait de l'orientation globale du parc par rapport à la route.

Le parc de Maisontiers-Tessonnière est également perceptible sur des vues semblables depuis la RD725. Les deux parcs, malgré leur proximité géographique, se distinguent bien l'un de l'autre ce qui permet une bonne lisibilité de l'ensemble.

L'ouverture des abords de la RD725 induit des vues relativement prolongées sur le parc projeté. Toutefois, le projet est visible dans le semi-lointain et en vue latérale, atténuant son impact. **Ainsi, un impact modéré est attribué à la RD725 entre Boussais et Barroux.**

**Impact du projet sur cet axe de communication secondaire : MODÉRÉ**

#### **I.4.3.7. LES EFFETS DU PROJET SUR LA RD28 (AXE SECONDAIRE)**

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : partiellement modérée

Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet axe de communication : n°43 et 44

La sensibilité potentielle de cet axe est évaluée à modéré entre son intersection avec la RD938 et la vallée de la Cendronne. Cette sensibilité s'explique par l'absence de végétation le long de cet axe, permettant des vues dégagées vers le projet.

Les photomontages n°43 et 44 montrent effectivement que les éoliennes projetées sont visibles latéralement à la route, dans des vues semi-éloignées du fait de l'absence de végétation au premier-plan. La base de leur mât est à peine tronquée par la végétation soulignant l'horizon ce qui fait qu'elles sont visibles dans leur quasi-entièreté.

Le tronçon de la RD28 ici analysé se place perpendiculairement à la ligne formée par les aérogénérateurs du projet ce qui a pour conséquence de brouiller le motif puisque les éoliennes se superposent visuellement les unes aux autres. Cela a en revanche comme avantage de diminuer l'emprise visuelle du projet.

Cette route est également un axe privilégié pour la découverte du contexte éolien global du secteur. En effet, le parc autorisé d'Airvault-Glénay y est visible dans des vues proches. Les projets de Boussais et Maisontiers 2 ainsi que le parc exploité de Maisontiers-Tessonnière sont également visibles dans des plans similaires à celui du projet.

**Le parc est donc presque constamment visible depuis cet axe dans des vues éloignées, en intervisibilité avec d'autres parcs en projet ou exploité ce qui permet de conclure sur un impact modéré pour le tronçon reliant la RD938 à la vallée de la Cendronne.**

**Impact du projet sur cet axe de communication secondaire : MODÉRÉ**

## I.4.4. LES EFFETS DU PROJET SUR LES ELEMENTS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

### I.4.4.1. LES EFFETS DU PROJET SUR LE LAC DU CEBRON

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : forte*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°25, 33 et 34*

Le Lac du Cébron est identifié dans l'état initial comme fortement sensible à l'implantation d'éoliennes au sein du site d'étude. En effet, l'étendue d'eau permet un recul suffisant pour potentiellement percevoir le projet à l'arrière du plan d'eau.

Le photomontage n°25, réalisé depuis la base de loisir du lac du Cébron, démontre que le projet est effectivement visible depuis ce secteur pourtant arboré du site. La trame végétale filtre en grande partie les éoliennes mais ces dernières sont tout de même perceptibles dans des vues assez proches en transparence ou à la faveur d'une trouée.

De même, depuis la route menant à la base de loisir (RD47), les aérogénérateurs du projet, ainsi que dans une moindre mesure ceux de Maisontiers-Tessonnière, sont perçus à l'arrière de la trame bocagère dans des vues relativement proches et filtrées par la végétation (voir photomontage n°34).

Enfin, comme visible sur le photomontage n°33, les éoliennes sont franchement perceptibles depuis la rive sud du lac. Malgré des rives majoritairement arborées, l'eau offre un recul permettant des vues ouvertes sur le projet. Ainsi, celui-ci apparaît dans sa totalité.

Dans tous les cas, la lisibilité du parc est bonne puisque l'alignement est parfaitement compréhensible depuis ce secteur du territoire. Dans le cas du photomontage n°33, on note que les interdistances apparentes ne sont pas très homogènes mais cela n'influe pas sur la lisibilité globale de l'implantation.

**Cette analyse permet de conclure à un niveau d'impact fort pour ce lieu d'intérêt touristique.**

Impact du projet sur cet élément touristique : **FORT**

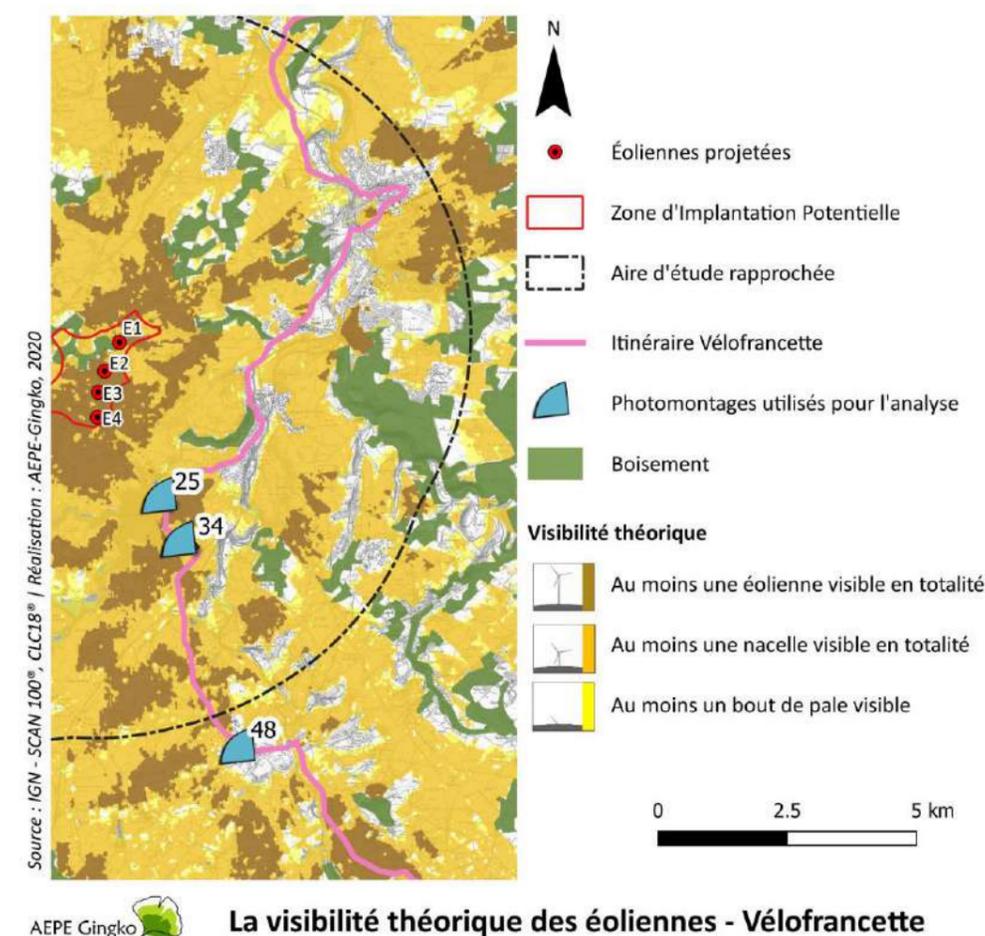
### I.4.4.2. LES EFFETS DU PROJET SUR L'ITINERAIRE DE RANDONNEE VELO FRANCETTE

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible, ponctuellement modérée*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°25, 34 et 48*

Dans l'état initial, l'itinéraire cyclable Vélofrancette est identifié comme faiblement sensible à l'implantation d'éoliennes au sein de la zone de projet pour la majorité de son tracé. Cette sensibilité tient du fait que la majorité du parcours se situe dans le fond de la vallée du Thouet et est donc isolée visuellement de la zone de projet par la topographie et la végétation. Ponctuellement, l'itinéraire sort de la vallée justifiant une sensibilité modérée sur certains tronçons.

La carte de visibilité théorique permet de voir qu'effectivement, l'itinéraire se positionne globalement dans des zones de non-visibilité. Lorsque l'itinéraire sort de la vallée au sein de l'aire d'étude rapprochée, la carte de visibilité théorique indique que les éoliennes sont partiellement ou totalement visibles. C'est le cas notamment entre le bourg de Gourgé au sud et Saint-Loup-sur-Thouet à l'est du projet.



Carte 239 : La visibilité théorique des éoliennes - Vélofrancette

Deux photomontages permettent d'analyser les perceptions depuis cette zone sensible : le 25 et le 34. Ces deux simulations visuelles se positionnent à proximité du lac du Cébron et montrent que les éoliennes sont effectivement visibles dans des vues relativement proches et de manière filtrée.